

SORBONNE UNIVERSITÉ

2 rue Francis de Croisset – 75018 Paris



UFR de MUSIQUE & MUSICOLOGIE

Module de préparation
à l'Agrégation de musique

année universitaire 2024-2025

Responsabilité pédagogique

SYLVIE DOUCHE

Sommaire

Généralités	5
Détails des épreuves du concours (externe) de l'agrégation de musique	6
Questions au programme 2024-2025	10
Horaires du module de préparation à l'agrégation	11
Planning global	13

Secrétariat

UFR de Musique & Musicologie
2 rue Francis de Croisset
75018 Paris
5^e étage

Réception et accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30

Horaires d'ouverture du secrétariat

Bureau 517 : fermé mercredi
de 9h30 à 12h30
Tél. : 01 53 09 56 14
florence.brival@sorbonne-universite.fr

Bibliothèque du Centre Clignancourt
Ouverte du lundi au vendredi de 9h30-19h30
Tél. : 01.53.09.57.20

Calendrier du concours

Inscriptions au **concours** 2025 : par internet sur *Cyclades*
<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Les inscriptions administratives à Sorbonne Université (se clôturant vers le 30 septembre 2024) ne permettent pas de se présenter aux épreuves du concours, auquel il est IMPÉRATIF de s'inscrire par Internet entre le 1^{er} octobre et le 7 novembre (12h). La plate-forme *Cyclades* est impérative (il faut y créer son « espace candidat »)

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-au-college-ou-au-lycee-et-dans-les-etablissements-de-142>

Dates des épreuves écrites : 27-30 janvier 2025 pour l'interne ; février-mars pour l'agrégation externe

Toutes informations sur les conditions d'inscription :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-au-lycee-ou-au-college-l-agregation-142#item3>

Vous avez ci-dessous le lien vers les programmes des différents concours :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2025-1374>

Calendrier du module de préparation

Réunion de rentrée : mercredi 11 septembre 2024 à 16h au Centre Clignancourt (salle 134)

Pour les actualités de notre UFR : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr/arts/musique-et-musicologie>

Début des cours : lundi 16 septembre 2024

Fin du 1^{er} semestre : 22 décembre 2024

Début du 2^{ème} semestre : lundi 27 janvier 2025

Fin du 2^{ème} semestre : 28 juin mais les cours s'arrêtent le 17 mai 2025

Dates des vacances universitaires (à consulter sur le site Internet de Sorbonne Université)

Toussaint : du 27 octobre au 4 novembre 2024

Noël : du 22 décembre au 7 janvier 2025

Hiver : du 23 février au 3 mars 2025

Printemps : du 13 avril au 28 avril 2025

Oraux (internes) : avril-mai 2025 ? / Oraux (externes) : juin 2025 ?

Des écrits blancs sont organisés pendant la coupure entre les deux semestres, sans doute entre le 17 et le 25 janvier 2025. Des oraux blancs seront sans doute organisés en fin de deuxième semestre.

Pour plus d'informations sur la formation :

- consulter régulièrement le site Internet de l'UFR et les affichages au Centre Clignancourt (5^e étage) Il y a un panneau réservé à l'agrégation
- s'inscrire sur la liste de diffusion de courriels (**valant inscription pédagogique**. Démarche indispensable pour passer les concours blancs). Effectuer la demande auprès de : Sylvie.Douche@sorbonne-universite.fr (dès que vous avez votre numéro d'étudiant.e)

Voir les documents (PDF) en ligne concernant les épreuves, calendriers et rapports :

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources?f%5B0%5D=access_path%3A256&f%5B1%5D=cont est_taxonomy%3A202&f%5B2%5D=resources_type%3A298&f%5B3%5D=resources_type%3A301&f%5B4%5D=sections_options%3A217

Pour les modalités de l'agrégation interne et du CAERPA :

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources?f%5B0%5D=access_path%3A259&f%5B1%5D=cont est_taxonomy%3A202&f%5B2%5D=resources_type%3A301&f%5B3%5D=sections_options%3A217

Épreuves d'admissibilité du concours externe

1. Dissertation

- Durée : 6 heures
- Coefficient 1

Cette épreuve permet d'apprécier les capacités du candidat à solliciter ses connaissances sur la musique en rapport avec l'histoire des arts, des idées et des sociétés.

Un programme de trois questions est publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. L'une des questions porte sur une notion ou une composante du langage musical étudiée à travers des périodes historiques et des modes d'expression musicale différents. Les deux autres sont centrées chacune sur une période historique, un courant esthétique, une forme, un genre ou un auteur.

2. Épreuve technique : notation d'éléments musicaux à partir de corpus musicaux enregistrés

- Durée totale de l'épreuve : 1 heure 45 maximum
- Coefficient 1

Pour chaque extrait, le sujet précise les éléments à noter, qu'ils soient de nature mélodique, rythmique, harmonique ou qu'ils relèvent d'autres paramètres remarquables. Le diapason mécanique est autorisé.

L'épreuve prend fin à l'expiration d'un délai de dix minutes suivant la dernière audition du dernier fragment.

3. Écriture pour une formation donnée à partir d'une ligne mélodique d'environ trente mesures

- Durée : 6 heures
- Coefficient 1

Le style classique (Mozart, Haydn, Beethoven) est l'unique référence stylistique pour cette épreuve. La formation imposée par le sujet fait appel à un piano et à un ou deux instruments mélodiques. La ligne mélodique donnée par le sujet peut circuler entre les deux ou trois instruments.

Épreuves d'admission

1. Leçon devant jury

- Durée de la préparation : 6 heures
- Durée de l'épreuve : **50 minutes** (30' exposé + 20' entretien)
- Coefficient **1**

Cette épreuve comporte un exposé de synthèse fondé sur l'analyse et la mise en relation de plusieurs documents identifiés de nature diverse, dont une œuvre musicale enregistrée, une partition, un document iconographique, littéraire ou multimédia. Le nombre total de documents **ne peut être supérieur à cinq**.

Le candidat expose et développe une problématique de son choix à partir des documents proposés. L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Pendant la préparation, le candidat dispose d'un clavier et du matériel nécessaire à l'exploitation des documents proposés.

Durant l'épreuve, le candidat dispose d'un appareil de diffusion et d'un piano.

2. Direction de chœur

- Durée de la préparation : **1 heure**
- Durée de l'épreuve : **30 minutes = 20' + 10'**
- Coefficient **1**

L'épreuve comporte l'apprentissage et l'interprétation par un chœur d'un texte polyphonique puis un entretien avec le jury. Un texte polyphonique est proposé au candidat. Après une préparation, celui-ci dispose de vingt minutes pour le faire interpréter au chœur mis à sa disposition. **Le chœur ne dispose pas de la partition**. Un entretien de dix minutes avec le jury permet à celui-ci d'interroger le candidat sur les aspects techniques, artistiques et pédagogiques du moment

précédent. Le candidat dispose d'un piano pendant la durée de la préparation et pendant la durée de l'épreuve.

3. Épreuve de pratique instrumentale et vocale

- Durée de la préparation : 1 heure
- Durée de l'épreuve : 20 minutes
- Coefficient 1

Une mélodie avec paroles est proposée au candidat. Il en réalise :

- une interprétation vocale *a cappella* ;
- une interprétation vocale en s'accompagnant au piano ou sur un instrument polyphonique qu'il apporte ;
- des variations et/ ou improvisations instrumentales et/ ou vocales en s'appuyant sur certains éléments du texte donné, l'instrument étant librement choisi et apporté par le candidat. Il veillera tout d'abord à en conserver le style, puis pourra s'en détacher vers l'expression de sa propre culture.
- Cet ensemble est précédé d'une brève présentation de cinq minutes maximum des choix artistiques effectués. Il est suivi d'un entretien avec le jury portant sur les choix artistiques, techniques et stylistiques effectués par le candidat, ainsi que sur ses pratiques musicales, aussi bien instrumentales que vocales. Durant cet entretien, le jury peut être amené à demander au candidat d'illustrer vocalement et/ ou instrumentalement certains de ses propos. Ces échanges n'excèdent pas dix minutes.

Le candidat dispose d'un piano pendant la préparation et pendant la durée de l'épreuve.

Cette épreuve est enrichie de plusieurs moments.

* Outre l'interprétation accompagnée puis l'improvisation, le candidat doit débiter ce moment par une interprétation vocale *a cappella*

* Le jury est alors particulièrement attentif, outre au respect rigoureux de la partition (dimensions rythmique et mélodique) par le candidat, à la qualité de son geste vocal et à la dimension artistique de l'interprétation proposée (la partition ne porte ni phrasé ni dynamique et le candidat a toute liberté d'y remédier).

* Au terme des moments musicaux précédents, l'entretien permet de revenir, à l'initiative du jury, sur certains de leurs aspects ; cet échange permet également au candidat de présenter ses pratiques musicales, notamment en ce qu'elles peuvent éclairer ses prestations précédentes. Durant cet entretien, le jury peut être amené à demander au candidat d'interpréter de nouveau tel ou tel passage, accompagné ou non, voire de reprendre un ou plusieurs aspects de l'improvisation précédente

* **L'accompagnement** de la mélodie sujet est obligatoirement réalisé au piano ou sur un instrument adapté apporté par le candidat. **L'improvisation** peut être réalisée sur un instrument au choix du candidat (dont le piano mis à disposition) qu'il aura pris soin d'apporter

* Attention, le temps éventuel d'installation de l'instrument est décompté de la durée totale de l'épreuve. Le candidat peut utiliser du papier à musique mis à sa disposition pendant la préparation. Cependant, pour la durée de l'épreuve, il ne dispose que du sujet qu'il aura éventuellement annoté comme il le souhaite

4. Commentaire d'une œuvre musicale enregistrée non identifiée (ou d'un extrait) d'une durée n'excédant pas quatre minutes.

- Durée de la préparation : **30** minutes
- Durée de l'épreuve : **25** minutes
- Coefficient 1

L'épreuve consiste en un commentaire d'une œuvre musicale enregistrée non identifiée (ou d'un extrait) d'une durée n'excédant pas quatre minutes.

Le candidat donne à son commentaire l'orientation de son choix. **L'épreuve débute par l'audition intégrale de l'extrait donné à commenter.** L'exposé, d'une durée n'excédant pas dix minutes, est suivi d'un entretien en relation directe avec celui-ci.

Durant la préparation, le candidat dispose d'un appareil d'écoute qu'il peut utiliser autant qu'il le souhaite et d'un piano. L'enregistrement n'est pas accompagné de partition. Le diapason mécanique est autorisé. Durant l'épreuve, le candidat dispose d'un appareil de diffusion qu'il peut utiliser durant son exposé initial et d'un piano.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98728/les-epreuves-agregation-externe-section-musique.html>

Programme de la session 2025

Dissertation

Musiciennes. Créatrices et inspiratrices d'hier à aujourd'hui

Le mouvement actuel de redécouverte des compositrices permet de mettre en lumière des pratiques musicales qui ont longtemps constitué un angle mort des études musicologiques du fait du peu de possibilités et/ou de visibilité accordées aux musiciennes jusqu'à une période récente. Si leur statut de femme a diversement pesé sur leurs pratiques selon les époques et les sphères géographiques et socio-culturelles, les musiciennes n'ont généralement pas pu, comme dans les autres domaines, exercer leurs activités à l'égal des hommes. De la formation musicale à la reconnaissance académique ou publique, leurs carrières ont souvent été empêchées, restreintes et/ou déconsidérées, qu'il s'agisse des interprètes (les chanteuses occupant une place particulière) ou des compositrices. Peu de ces dernières ont été entendues, reconnues à leur juste valeur artistique et publiées ; elles sont nombreuses à être restées dans l'ombre ou tombées dans l'oubli. Les musiciennes sont pourtant très présentes dans les imaginaires genrés et ambivalents associés à la musique depuis l'Antiquité. Figures de l'écoute, de l'invention, du chant religieux mais aussi de la séduction et de l'immoralité, ces personnages de musiciennes ont inspiré de nombreux artistes et illustrent la diversité des qualités associées à l'art des sons considéré par le prisme du genre féminin. On s'intéressera d'un point de vue musicologique et historique, mais aussi historiographique, aux figures réelles et fictives de musiciennes ainsi qu'aux avancées pour l'égalité, à la production musicale et à la réception des musiciennes de l'Antiquité à nos jours. Le questionnement prendra en compte l'analyse des œuvres composées par les femmes : quels sont les genres, les styles et les langages investis par les musiciennes ?

« Fumeuses spéculations » : tours de force et énigmes poético-musicales dans les répertoires polyphoniques du XIV^e au XVI^e siècle

La question invite à interroger les répertoires polyphoniques depuis le XIV^e siècle jusqu'à la fin du XVI^e siècle, sous l'angle des procédés compositionnels spéculatifs déployés par les compositeurs et les poètes. Canons, constructions numérique-rythmiques, acrostiches, jeux de notation et autres rébus musicaux sont mis au service d'une esthétique de la subtilité et témoignent d'un goût certain pour l'hermétisme. Par le sonore et le visuel les musiciens offrent une lecture raffinée, et parfois symbolique du monde tel qu'ils le conçoivent. On interrogera la mesure dans laquelle les répertoires polyphoniques de la fin de ce long Moyen Âge représentent tant une incessante recherche d'innovations qu'un héritage mathématico-spéculatif ancien.

Les interactions sonores et visuelles dans les musiques écrites et mixtes des années 1960 à aujourd'hui

De la *Dream House* de La Monte Young et Marian Zazeela (1962), des *Polytopes* de Iannis Xenakis (1967-1985), jusqu'au *Noa-Noa* de Kaija Saariaho (1992), à *An Index of metals* de Fausto Romitelli (2003), au *Light Music* de Thierry de Mey (2004) et aux œuvres d'aujourd'hui (de Pierre Jodlowski ou d'Alexandre Schubert, par exemple), l'écriture musicale, qu'elle soit instrumentale, électronique ou mixte, se voit de plus en plus accompagnée d'une pensée visuelle qui prend des visages multiples. Projections lumineuses, vidéo diffusée au-dessus ou en sur-impression de l'espace scénique, dispositif de captation de gestes vers une matérialisation lumineuse, etc. : ces déclinaisons du support visuel mettent le spectateur au centre de nouveaux questionnements sur l'objet musical. La musique peut-elle se passer du visuel proposé ? Quelles sont les interactions entre les différentes voies d'énonciation et de sensorialité, depuis la juxtaposition jusqu'à la fusion ? La conception musicale inclut-elle à son origine le processus visuel ? Quelles sont les conséquences de ces nouvelles approches sur la perception et l'accessibilité de l'œuvre contemporaine ? L'écriture musicale, au sens large, s'en est-elle trouvée renouvelée ?

Dans des champs qui pourront être également esthétique et phénoménologique, et au-delà des œuvres précédemment citées qui constituent un corpus aux fortes résonances historiques, la réflexion se concentrera sur la musique instrumentale écrite et/ou mixte, excluant l'opéra et les genres apparentés.

HORAIRES

(SP : semaines paires ; SI : semaines impaires)

Attention : les cours du **samedi** ont lieu en **Sorbonne** (1 rue Victor Cousin, 75005 Paris) ceux du **jeudi** et du **vendredi** à **Clignancourt** (2 rue Francis de Croisset, 75018 Paris)

La salle **André Pirro** (J. 326) est situé escalier G, 3^e étage en Sorbonne

L'accès à la Sorbonne le samedi s'effectue uniquement par la cour d'honneur (rue Victor Cousin). Pour des raisons de sécurité, ne jamais se séparer de sa carte d'étudiant.e.

Préparation aux épreuves d'admissibilité

1 – DISSERTATION (CM)

1 – Préparation à la dissertation

Jeudi 15 h – 17 h / SI (sauf exceptions), Clignancourt, salle 126. Sylvie DOUCHE

2 – Question transversale « *La danse inspiratrice de compositions musicales* »

Cycle de conférences question transversale – Samedi 14 h – 17 h, Sorbonne, salle André Pirro.

Intervenants divers (suivre l'affichage/planning). Conférences sous la responsabilité de Raphaëlle Legrand

Arts, esthétique, littérature et civilisation – Samedi 11 h – 13 h / SI, Sorbonne, salle André Pirro.

S1 = divers intervenants : 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre

S2 = Laure BAZIN-CARRARD : 1^{er} février, 15 février, 15 mars ?, 29 mars ?, 12 avril, 10 mai

3 – Question « *Interactions sonores & visuelles* »

Cycle de conférences – Jeudi 17 h – 19 h, Clignancourt, salle 126. Conférences sous la responsabilité de Jean-Marc Chauvel (suivre l'affichage/planning)

4 – Question « *Fumeuses spéculations* »

Cycle de conférences – Vendredi 15 h – 17 h, Clignancourt, salle 127

Conférences sous la responsabilité de Guillaume Bunel (suivre l'affichage/planning)

2 – ÉPREUVE TECHNIQUE (CM)

Dictée

Jeudi 11 h – 13 h, Clignancourt, s. 126, Grégoire CAUX

Vendredi 9 h – 11 h / SP, Clignancourt, s. 127, Grégoire CAUX

3 - ÉCRITURE (CM)

Jeudi 9 h – 11 h, Clignancourt, s. 126, Corentin BOISSIER

Vendredi 17 h – 19 h, Clignancourt, s. 134, Guillaume BUNEL

Préparation aux épreuves d'admission

1 – LEÇON (TD)

Jeudi 15 h – 17 h / SI (sauf exceptions), Clignancourt, s. 126, Sylvie DOUCHE (à partir du 30 janvier 2025)

2 - DIRECTION DE CHŒUR (TD)

Vendredi 11h – 13h, Clignancourt, s. 120, Valérie JOSSE (SP) et Marianne GUENGARD (SI)

3 - PRATIQUE INSTRUMENTALE ET VOCALE (TD)

Vendredi 9 h – 11 h / SI, Clignancourt, s. 120 Grégoire CAUX

Samedi 9 h – 11 h / SP, Sorbonne, salle A. Pirro, Adelon NISI

Technique et expression vocales

* Travail corporel et respiratoire/placement de la voix

Jeudi 15h – 17h, Clignancourt, s. 126, Astrid DESCHAMPS-DERCHEU, le 10 octobre 2024

* Physiologie et placement de la voix

Jeudi 15h – 17h, Clignancourt, s. 126, Irène BOURDAT, 6 février 2025

* Préparation à l'épreuve pratique

Jeudi 15h – 17h, Clignancourt, s. 126, Astrid DESCHAMPS-DERCHEU, les 7 novembre et 20 février

+ Irène Bourdat, le 3 avril 2025

* Théâtre musical et vocal contemporain

Jeudi 15h – 17h, Clignancourt, s. 126, Irène BOURDAT, le 5 décembre 2024

4 - COMMENTAIRE D'UNE ŒUVRE MUSICALE ENREGISTRÉE NON IDENTIFIÉE (TD)

Méthodologie du commentaire oral : Jeudi 15 h – 17 h / SP, Clignancourt, s. 126 (puis s. 131)

Claire FRAYSSE

Analyse et commentaire spécialisés par période : Samedi 9 h – 11 h/SI et Samedi 11h – 13h/SP, Sorbonne, salle André Pirro (J. 326). Intervenants divers (suivre l'affichage/planning)

Planning Agrégation 2024-2025

Resp : S. Douche

JAUNE : Clignancourt ; VERT : Sorbonne

	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h-9h			
9h-11h	<p style="text-align: center;">Écriture C. BOISSIER <i>Salle 126</i></p>	<p style="text-align: center;">Pratique instrumentale (SI) – Dictée (SP) G. CAUX <i>Salle 120 – Salle 127</i></p>	<p>Commentaire spécialisé – Divers intervenants (SI)</p> <p>Pratique instrumentale – A. NISI (SP)</p> <p style="text-align: right;"><i>Salle André Pirro (J.326)</i></p>
11h-13h	<p style="text-align: center;">Dictée G. CAUX <i>Salle 126</i></p>	<p style="text-align: center;">Direction de chœur M. GUENGARD (SI) – V. JOSSE (SP) <i>Salle 120</i></p>	<p>Esthétique et civilisation (s1 SI) – DIVERS INTERVENANTS</p> <p>Arts visuels (s2 SI) – L. BAZIN-CARRARD</p> <p>Commentaire spécialisé – Divers intervenants (SP) <i>Salle André Pirro (J.326)</i></p>
13h-15h			
15h-17h	<p style="text-align: center;">S1 Méthodo dissert (SD, s.i)</p> <p style="text-align: center;">+ commentaire (C. FRAYSSE, s.p)</p> <p style="text-align: center;">+ Technique vocale (ponctuellement) <i>Salle 126</i></p>	<p style="text-align: center;">Question « Fumeuses spéculations »</p> <p style="text-align: center;">Resp. G. BUNEL <i>Salle 127</i></p>	<p style="text-align: center; color: red;">14h-17h</p> <p style="text-align: center;">Question transversale*</p> <p style="text-align: center;">Resp. R. LEGRAND <i>Salle André Pirro (J.326)</i></p>
	<p style="text-align: center;">S2 Leçon (SD, s.i) + Technique vocale (ponctuellement) <i>Salle 126</i></p>		
17h-19h	<p style="text-align: center;">Question « Interactions sonores & visuelles »</p> <p style="text-align: center;">Resp. J-M CHOUVEL <i>Salle 126</i></p>	<p style="text-align: center;">Écriture G. BUNEL <i>Salle 127</i></p>	

* Musiciennes. Créatrices et inspiratrices d'hier à aujourd'hui